

Les écrivains sont nombreux à avoir fait, ou au moins commencé, des thèses et presque autant à avoir entretenu un rapport ambigu avec l'exercice et le milieu dont il relève. Merle en présente un cas assez typique. Pourtant, chez lui, l'œuvre de fiction n'est pas à strictement parler une *antithèse*. Son premier livre, publié à compte d'auteur chez Hachette en 1948, c'est sa thèse sur Wilde ; c'est aussi, très clairement, une propédeutique à son activité de romancier, ou du moins la condition de celle-ci. D'abord peut-être parce que, saisi parfois par la lassitude du doctorant, il se prend à rêver d'autres livres : « Ma thèse, écrivait-il en 1939 à sa femme, qui me paraissait si importante, me le paraît beaucoup moins. [...] Je ne voudrais plus écrire que des choses chaudes et palpitantes, où le soleil joue, où des frissons cheminent, où la vie circule, présente jusque dans son reflet¹. »

La thèse, c'est par contraste cette chose froide et roide, sans lumière et sans vie ; écrite sans plaisir, et qui n'est pas faite pour en donner ; qui pousse, aussi, à aller le chercher ailleurs². [...]

Merle se gausse des thèses et tout autant de la fatuité universitaire, du faux brio consistant à s'octroyer une fonction en donnant de l'importance à des textes incompréhensibles pour lesquels il faudra nécessairement des exégètes, lesquels justifient leur existence et leur traitement en dédaignant et en dénigrant les livres plus faciles, plus accessibles et non moins bons peut-être. C'est bien la dissertation qui, pour Merle, est l'antithèse : ce qui va absolument et désespérément contre la littérature telle qu'il la conçoit.

Plutôt que de s'assécher à des travaux d'herméneutique qui ne sont virtuoses que parce qu'ils sont vains et que les textes sur lesquels ils portent sont tout aussi gratuits, il faut raconter des histoires, même si elles sont bien au profit d'une « thèse » ; et d'ailleurs, ce qui n'est pas le cas de toutes les thèses, le livre sur Wilde dans ses deux versions en a une, forte d'ailleurs (l'homosexualité de Wilde comme déterminant absolu de sa carrière et de son œuvre) ; qualité que l'on trouve, ensuite, dans beaucoup des romans de Merle. Son dégoût de la thèse, par ailleurs, n'est pas un dégoût de la recherche (il conservera dans son travail romanesque une méthode documentaire, passant beaucoup de temps à la BnF et allant jusqu'à affirmer : « La préparation du roman est méthodique, sérieuse. C'est exactement comme si je faisais une thèse³ »), mais bien de la forme et du style de l'objet produit, et qu'il faut transcender. C'est comme si, pour lui, une véritable thèse, fondée sur un solide travail documentaire, ne s'exprimait et ne se transmettait bien que par la grâce d'une force narrative. Or, et ce n'est pas un hasard, on a beaucoup reproché à Merle de faire ce qui s'appelle des « romans à thèse », qui ont bien mauvaise presse. Ainsi Luc Estang, à propos de *L'Île*, en 1962 : « sans jamais cesser d'être passionnant, le romanesque s'infléchit vers une thèse, ou du moins une pétition idéologique, un peu gênante » ; et Renaud Matignon,

sur *Le Propre de l'homme*, en 1989 : « on voit se dessiner la démonstration, la discussion scolaire à peine améliorée, le pédagogique. [...] Bref, on craint le roman à thèse. On a raison. C'en est un. Ce brave roman à thèse [...] ne s'est pas arrangé en vieillissant. Il est toujours aussi ennuyeux et aussi peu doué pour la littérature⁴ ». En fait, les deux critiques, si elles recourent à ce même vocable, sont un peu différentes.

Le Propre de l'homme n'est certainement pas le meilleur roman de Merle et il est, effectivement, d'un didactisme envahissant, le faisant parfois ressembler à une collection de fiches de culture générale à l'usage des classes moyennes. Il est aussi très clairement dirigé vers une conclusion, une théorie, et est construit comme une démonstration systématique.

Des personnages secondaires sont convoqués pour souligner le propos, et abandonnés dès qu'ils ne le servent plus : ainsi de la petite Maria, bébé humain et petite-fille de la cuisinière qui a exactement le même âge que le petit chimpanzé adopté par les Dale et dont on n'entend plus parler du jour où les deux enfants, qui ont grandi ensemble, ont démontré leurs similitudes et leurs différences. Il y a une muette, pour faire contraste avec le singe qui apprend à parler, et une faible d'esprit, pour interroger l'humanité ou non de l'intelligence. On sait où on va et, à la fin, on y arrive : Merle, lui, ne s'égaré jamais. Concernant *L'Île* en revanche, avec la qualification de « roman à thèse », c'est la position idéologique du livre (antiraciste, anticolonialiste) qui est sujette à critique, non pas en tant que telle, mais pour la façon dont elle mise dans la bouche, notamment, d'un marin du dix-huitième siècle. Ce choix relève, encore une fois, de la fonction édicatrice que Merle assignait à ses romans : il endossait volontiers ce rôle de l'écrivain didactique qui, avec l'enthousiasme débonnaire d'un chef de patrouille, prêche la bienveillance, la tolérance et le métissage festif. Les thèses qui valent, pour Merle, sont donc les thèses morales. Mais ce ne sont pas strictement les démonstrations narratives. Si la littérature de Merle est éducative, ce n'est pas parce qu'elle assène des vérités ; c'est parce qu'elle invite à s'interroger. Elle impulse une maïeutique qui aimerait que ce soit du bien que l'on accouche ; elle ne le livre pas tout formé. Ce sont les derniers mots de la préface à *Un animal doué de raison* : « Ce livre n'est pas une thèse, mais un roman. Il soulève des problèmes. Il n'apporte pas de solutions⁵. » L'antithèse au sens de l'anti-dissertation, en réalité, c'est donc l'art d'exposer, de narrer, de caractériser pour présenter les grandes questions du temps ; c'est l'art d'une pédagogie morale, qui n'est pas de l'ordre de ce catholicisme que Merle abhorrait, où ce qui est bon et ce qui ne l'est pas est donné d'avance, mais plutôt de cette éthique sans dieu où c'est dans l'intimité des silences, une fois le livre refermé, que se décide ce qui est juste.

1. Lettre du 18 novembre 1939, Robert Merle à Edmée Merle, citée par Pierre Merle, *Robert Merle, une vie de passions*, Paris, Éditions de Fallois, 2013, p. 86.

2. Je pourrais reconnaître qu'une autre thèse est possible, puisque tu sembles y croire encore. Je me demande d'ailleurs parfois si je n'aurais pas préféré que tu choisisses, sagement, la forme d'une thèse, dans le cas qui nous occupe. C'est plus rassurant. Mais c'est à vrai dire impossible de t'imaginer sage.

3. Jean-Luc DELBLAT, *Le Métier d'écrire : entretiens avec dix-huit écrivains*, Paris, Le Cherche Midi, 1994, p. 158.

4. Luc ESTANG, « Des mutins dans une île », in *Le Figaro Littéraire*, 31 mars 1962 ; Renaud MATIGNON, « Monnaie de singe », in *Le Figaro Littéraire*, 29 mai 1989. Anne Wattel rapproche également ces mêmes citations pour sa propre analyse de la notion de « roman à thèse » chez Merle : *Robert Merle, écrivain singulier du propre de l'homme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p. 29-30.

5. Robert MERLE, « Préface », in *Un animal doué de raison*, Paris, Gallimard, « Folio », 1972 [1967], p. 15.